

# Les pêcheurs inquiets par le manque d'eau

01/02/2017 NR.fr



Le plan d'eau de Château-Larcher restera à sec en 2017.

Comment sera l'état des rivières en 2017 ? C'est la question que posait le président Rémy Sapin au soir de l'assemblée générale de l'AAPPMA du Gardon Vivonnois, vendredi, à Château-Larcher, et ce, vu la faible pluviométrie de cet hiver et des prévisions annoncées. En présence des élus Claude Bertrand, adjoint au maire de Château-Larcher, Jean-Pierre Compagnon, adjoint au maire de Vivonne et d'une très faible participation des pêcheurs, il était demandé plus de civisme pour laisser le bord de la rivière propre : « *Un petit effort de tous et la vie sera plus agréable.* »

Concernant la vente de cartes en 2016, il est chiffré à 526 le nombre de pêcheurs sur le territoire. A ce sujet, 2017 verra la disparition de la carte papier. Désormais, tout se fera par Internet de chez soi ou auprès des dépositaires.

Pour ce qui est de la vie de l'association, l'AAPPMA a participé à la fête départementale de la pêche en juin et à la journée des associations à Vivonne. Dans un même temps, les bénévoles ont procédé au nettoyage du Palais en centre-bourg. Ce qui amenait à parler des alevinages, reconduits en 2017 dans les mêmes conditions qu'auparavant. En mars, il y aura de la truite dans toutes les rivières, de la fario sur le Palais et sur la Clouère à Baptresse et de l'arc-en-ciel dans les autres cours d'eau du secteur. A noter que cette année, le parcours loisirs (truites) sera sur le parcours du parc de Vounant à Vivonne pour une durée de deux ans, mais il est envisagé une réflexion pour l'avenir car l'écosystème est perturbé par une telle pratique de pêche.

## Aménagement de l'étang : fermeture pour une année

Autre sujet abordé, la frayère à brochets de Danlot. Si 150 brochetons ont été retirés en 2016, déjà la saison 2017 est compromise. Pas d'eau donc pas de production.

Enfin, le dernier fait important à signaler c'est la vidange du plan d'eau de Château-Larcher effectuée en décembre. Bilan de la pêche, 919 kg de poissons capturés. Une nouvelle vanne a été installée par la mairie. D'autres travaux sont évoqués. Ce qui entraîne une fermeture temporaire d'une année pour l'aménagement de l'étang. Parmi les autres projets, il y a la création de postes pour handicapés. Trois demandes sont faites pour Château-Larcher, Vivonne et Marigny-Chémereau.

**Où prendre sa carte de pêche en 2017 ? A Vivonne auprès des Ets Briconautes et à " T'as k vapoter " en centre-bourg ; à Marigny-Chémereau à " Actipêche ", route de Lusignan à Bellefontaine (bientôt à la gare de Vivonne) et à la mairie de Château-Larcher.**